

Contribuons à l'AVENIR des ENFANTS en toute indépendance

Compte rendu de la réunion du jeudi 26 mars 2020 MEN

Samedi 28/03/2020

Merci à vous tous pour votre réactivité sur la diffusion et les retours de l'enquête.

Vous pouvez continuer à nous communiquer vos remarques, et questionnements sur les propositions faites ci-dessous.

Une réunion hebdomadaire en visioconférence a été confirmée, en fin de semaine et ce jusqu'à la levée du confinement, avec l'ensemble de toutes les Fédérations, Union de parents d'élèves, ainsi que les unions des familles, la DGESCO.

Pour celle de ce jeudi 26 mars 2020, l'ensemble des acteurs nommés ci-dessus étaient présents.

Le ministre s'est exprimé en premier comme suit :

Toutes les propositions faites sont sous réserve d'un accord du Président de la République, et d'une date théorique de levée du confinement le 4 Mai. Mais celle-ci ne peut être confirmée à ce jour.

Cette date n'est qu'une proposition au regard de la courbe épidémiologique. Un arrêt du confinement avant semble non adapté, un confinement au-delà du lundi 4 mai est toujours possible. Cette date ne reste qu'une estimation.

Remerciements à l'ensemble des équipes pédagogiques pour le travail accompli.

Remerciements à l'ensemble de représentants des parents, pour les remontées quotidiennes, et pour les propositions apportées.

Reconnaissance de la mise en route du confinement sur :

- La première semaine, avec de grandes disparités territoriales, locales, par établissements et par enseignant : zones blanches, mauvaises connexions au net, surcharge de travail, ou absence de travail, irrégularités du suivi pédagogique de la maternelle jusqu'aux filières universitaires, technologiques et professionnelles.

Patrick SALAÛN, Président/Courriel : secretariat@unaape.asso.fr

42, rue Carvès - 92120 Montrouge / Téléphone : 01 40 92 16 61 - Site : <http://www.unaape.asso.fr>

Association sans but lucratif, régie par la loi de 1901/Reconnue d'utilité publique en date du 22 juillet 1987.
Reconnue par le ministère de l'Éducation nationale. Agréée par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

- La deuxième semaine, un début d'harmonisation des procédures de transmissions des programmes à faire à la maison semble enclenché, les contenus et les fréquences semblent mieux gérés par les équipes pédagogiques.
- Un bilan pour la troisième semaine sera fait avec l'ensemble des partenaires, sous le même format. Et pour les semaines à venir.

Propositions du ministre :

- Recontacter l'ensemble des Recteurs, Doyens pour communiquer sur les points suivants : l'école à la maison n'est pas l'école, les parents ne sont pas des enseignants. Sans remettre en cause l'implication importante des familles, le travail à fournir sur cette période de confinement doit être intégré sur l'ensemble des divers moments familiaux : télétravail, travail hors domicile pour certains parents, moment de solitude, gestion de la place de chacun, gestion des points de travail, gestion des disponibilités des supports informatiques, gestion du stress, gestion des « sorties », gestion des conflits intergénérationnels, gestion de la place, gestion du temps passé sur les écrans, gestions des fake news,
- Redéfinir ou non les calendriers des vacances, des examens, des évaluations, des suivis pédagogiques sur l'orientation, de la place de représentativité des parents (Conseil d'école, conseil de classe, conseil d'administration, conseil de discipline, des diverses commissions, etc.), redéfinir la place des AESH.
- Pour les zones blanches, ou sous couverture trop faible un accord avec la Poste a été signé pour l'impression, la distribution, et le retour par les postiers des travaux scolaires. L'ensemble des écoles, collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels devront s'identifier sur une plateforme, cibler les demandes et proposer des contenus adaptés
- La distribution de tablettes connectées et sécurisées a été faite et continuera,
- Se rapprocher des supports apportés par France 4,
- Il est noté qu'il existera toujours quelques cas ou des problèmes perdureront,
- Pour les élèves en situation de handicap (tous handicaps confondus), la non présence des AESH est un vrai problème. Ils/elles ne peuvent pas se déplacer au domicile des élèves. Un rapprochement avec le secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé des personnes handicapées est en cours pour trouver des moyens d'interactions.

Patrick SALAÛN, Président/Courriel : secretariat@unaape.asso.fr

42, rue Carvès - 92120 Montrouge / Téléphone : 01 40 92 16 61-Site : <http://www.unaape.asso.fr>

Association sans but lucratif, régie par la loi de 1901/Reconnue d'utilité publique en date du 22 juillet 1987.
Reconnue par le ministère de l'Éducation nationale. Agréée par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

TRAVAIL SCOLAIRE A LA MAISON

- Le travail pendant le confinement : après un constat sur une surcharge de travail sur la 1^{ère} semaine tant de la part de certains enseignants que de certains parents, une régulation semble en cours tant sur les contenus, les fréquences, les retours, et les évaluations. Des cas de plus de six heures par jour ont été signalés. Pour les classes de 1^{ère} et terminales les quantités horaires explosent

Proposition de l'UNAAPE :

Pour les maternelles « l'école à la maison » doit rester une découverte ludique, régulière jour après jours sur des temps courts (1/2 à ¾ d'heure, 1 à 2 fois par jour), ne pas oublier les siestes ;

Pour la primaire : essayer d'adapter le travail au rythme de l'enfant, par 2 à 3 séquences de ¾ d'heure, en fonction des propositions de l'enseignant. Garder un temps de lecture comme à l'école : « le quart d'heure lecture ». Ecrire tous les jours, de quelques mots à quelques lignes (Ecrire à sa famille, etc.) sur 10 minutes, et en relation avec le travail proposé par l'enseignant. Ne pas oublier les arts plastiques et musicaux : dessiner, écouter de la musique, chanter.

Pour les collégiens et les lycéens: Essayer de garder un rythme d'apprenant, se lever à heure fixe, travailler régulièrement, rendre les travaux en temps et en heure, communiquer avec les enseignants, communiquer avec ses amis, modérer les écrans, aider les fratries plus jeunes.

Pour les filières technologiques et professionnelles : mêmes recommandations que pour les collégiens et lycéens. En absence des TD, des stages, des cours en atelier, se concentrer sur des révisions des cours (magistraux), rendre les différents devoirs régulièrement.

CALENDRIER

- Propositions ayant fait consensus avec l'ensemble des participants :
 - Vacances de Pâques :
Proposition de l'UNAAPE: dézonage des vacances de printemps du samedi 11 avril au dimanche 3 mai inclus pour tous, disparition des 3 zones. Ce modèle est pour respecter le rythme de « l'école à la maison » qui semble fonctionner, avec ses limites. Ces 15 jours de vacances doivent être de « vraies vacances », pas de « télétravail » pour les enfants.

Lors de la réunion, accord de toutes les organisations présentes.

Retour au samedi 28 mars de la part du ministère : Pas de dézonage pour les raisons suivantes : vacances déjà programmées pour ceux qui travaillent, vacances programmées pour les gardes alternées.

Réponse de l'UNAAPE ce samedi : Comment mettre en vacances les « élèves » avec un programme télévisuel (France 4) qui ne sera pas interrompu ?

L'UNAAPE regrette cette décision et trouve délicat qu'une décision concernant l'éducation de 12,5 Millions d'enfants soit visiblement prise en tenant compte de critères économiques.

- Les ponts du mois de mai ne devraient pas être modifiés.
- Vacances d'été pas de changement sur les dates de début et fin.

ORIENTATION

- Pour les passages GS/CP pas de changement
- Pour les CM2/6^{ème} pas de changement, les dossiers seront traités à leur arrivée compte tenu du confinement, dérogations incluses,
- Pour les 3^{ème}/2nd Idem, les notes du brevet n'étant pas (officiellement) à prendre en compte pour les inscriptions.
- Pour les terminales : Parcoursup reste sur le calendrier fixé. Si la période de confinement est augmentée un ajustement pourra être proposé. Il est rappelé qu'une des phases arrive à son terme le jeudi 2 Avril.

Pour toutes les autres orientations ou premières embauche un rapprochement avec les ministères concernés est en cours.

EXAMENS

- des scénarii sont à l'étude pour le brevet des collèges, le Bac des terminales juin 2020, Bac des premières juin 2020, les divers examens des filières professionnelles et technologiques. La solution envisagée repose sur un contrôle continu avec aménagement d'épreuves écrites. Pour les Bac les négociations sont toujours ouvertes avec le corps enseignant. Un argument est avancé sur le contrôle continu : cela libère les enseignants, il y a

Patrick SALAÛN, Président/Courriel : secretariat@unaape.asso.fr

42, rue Carvès - 92120 Montrouge / Téléphone : 01 40 92 16 61-Site : <http://www.unaape.asso.fr>

Association sans but lucratif, régie par la loi de 1901/Reconnue d'utilité publique en date du 22 juillet 1987. Reconnue par le ministère de l'Éducation nationale. Agréée par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

possibilité de dispenser les cours jusqu'à fin juin, le temps consacré à surveiller et à corriger les copies sera dédié aux cours, le coût financier en est moindre.

Remarques de l'UNAAPE et propositions :

- ✓ Oui au contrôle continu mais en définissant les contours sur les notes à inclure :
 - ➔ notes d'avant et après le confinement,
 - ➔ Aucune note provenant du confinement,
 - ➔ Ni aucune note provenant des apprentissages de la période du confinement et évaluée lors des premiers cours à la levée du confinement
- ✓ Apporter une attention particulière à une harmonisation des notations
- ✓ S'il y a des notes pendant le confinement, appel à la bienveillance mais ne pas les inclure sur les bulletins de notes, pour « motiver » les « enfants ». Cibler les corrections sur les points forts, et orienter des révisions ciblées sur les moins faibles sans les sanctionner,
- ✓ Il ne faudrait pas que le retour en cours soit un rattrapage à toute vitesse pour terminer les programmes.

Propositions évoquées par l'ensemble des fédérations et union de cette visioconférence et ayant reçu un accueil favorable consensuel :

- Brevet des collèges : contrôle continu, plus une épreuve écrite autour du français pour mettre les collégiens en situation d'examen. La matière sujette à examen n'est pas fixée
- Bac terminale juin 2020 : contrôle continu plus 1 à 2 épreuves écrites, orientées sur les spécialités de l'orientation choisie, note d'assiduité de travail sur le confinement, Oral ?
- Bac première juin 2020 : contrôle continu sous plusieurs dispositifs, un consensuel :
 - Annulation des E3C2 reportées sur E3C3,
 - Mais Epreuves écrites sur la spécialité abandonnée, et sur 2 matières du tronc -commun : Histoire –Géo, enseignement scientifique, questionnement en cours,
 - Epreuve normale du Bac français.
- Bac technologique et professionnel, CAP, BEP, etc., sur le même modèle, mais réflexion sur les TD, les travaux en atelier, sur la création d'objets, de chefs d'œuvres, de pièces ouvragées, etc.

Patrick SALAÛN, Président/Courriel : secretariat@unaape.asso.fr

42, rue Carvès - 92120 Montrouge / Téléphone : 01 40 92 16 61-Site : <http://www.unaape.asso.fr>

Association sans but lucratif, régie par la loi de 1901/Reconnue d'utilité publique en date du 22 juillet 1987.
Reconnue par le ministère de l'Éducation nationale. Agréée par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Remarques de l'UNAAPE :

Nous notons une forte implication des familles pour accompagner leurs enfants pendant ce confinement. Les moyens pédagogiques ne sont pas semblables à ceux de l'éducation nationale, et sont dépendants de chaque enseignant.

Il a été noté qu'à la levée du confinement, un des objectifs reposera sur le recentrage de la pédagogie de l'enseignant sans dévaloriser le travail des parents, des fratries, etc.

Les évaluations ne devront pas entrer dans les bulletins de notes, mais préparer à une remise à niveau du groupe classe. Il est important de tenir compte des certaines situations qui ont engendré des décrochages : zones blanches, non présence d'AESH, par d'outil informatique adapté, non suivi parental, décrochage parental, difficultés relationnelles avec les enseignants, etc.,

La rentrée scolaire pour l'année prochaine et pour tous les niveaux sera plus « compliquée » par la disparité de la provenance des enfants.

Patrick SALAÛN
Président de l'UNAAPE

« Être autonome, c'est avoir des convictions, prendre le risque de



des positions et prendre les défendre. »

Patrick SALAÛN, Président/Courriel : secretariat@unaape.asso.fr

42, rue Carvès - 92120 Montrouge / Téléphone : 01 40 92 16 61 - Site : <http://www.unaape.asso.fr>

Association sans but lucratif, régie par la loi de 1901/Reconnue d'utilité publique en date du 22 juillet 1987.
Reconnue par le ministère de l'Éducation nationale. Agréée par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.